

RÉSIDENCE ARTISTIQUE APPEL À CANDIDATURES

Année 2024



**Fondation
Renaud**
FORT DE VAISE

fondation-renaud.fr



PRÉSENTATION



Le lieu

La Fondation Renaud créée en 1994 par Serge et Jean-Jacques Renaud, et reconnue d'utilité publique par décret du 8 mars 1995, résulte du souhait de ces derniers à faire connaître aux lyonnais leurs **collections** et **sites patrimoniaux** d'exception. En effet, ces deux passionnés d'art et de patrimoine ont rassemblé autour d'eux des artistes dont les œuvres sont venues enrichir un héritage artistique constituant le fonds initial de la Fondation. Cette collection dont le Fort de Vaise est l'abri, regroupe aujourd'hui plus de 8 000 objets et œuvres d'art permettant d'illustrer l'**histoire des arts lyonnais** de 1880 à nos jours.

Les résidences

Aujourd'hui, la Fondation poursuit cette vocation puisqu'elle présente les œuvres léguées et soutien la création contemporaine en faisant la promotion d'artistes locaux, conformément à la volonté de ses fondateurs. Elle offre la possibilité à ces talents de créer dans les espaces du Fort de Vaise lors de **résidences artistiques** qui sont alors de véritables opportunités pour enrichir leur carrière.

Chaque année, ces résidences sont l'occasion pour un artiste de développer un **projet en dehors de son espace de création habituel**, en collaboration étroite avec l'équipe de la Fondation et en dialogue direct ou indirect avec les œuvres et/ou les objets des collections. Ce fut le cas pour Emilie TOLOT en 2019, Agathe CHEVALLIER, Flora GAUSSET et ZOÉ GRANT en 2021, Guénaëlle de CARBONNIERES en 2022, et plus récemment Thaïva OUAKI dont l'accueil au Fort de Vaise a permis la conception de l'exposition *Artefacts, Une histoire d'objets* en juin 2023.

Pour la résidence de 2024, la Fondation Renaud souhaite intégrer la restitution de la résidence au programme du **36^{ème} Congrès du Comité International d'Histoire de l'Art - CIHA - 2024**, qui se déroulera à Lyon du dimanche 23 au vendredi 28 juin et dont le thème sera « **La matière et la matérialité** ».

MODALITÉS DE CANDIDATURE

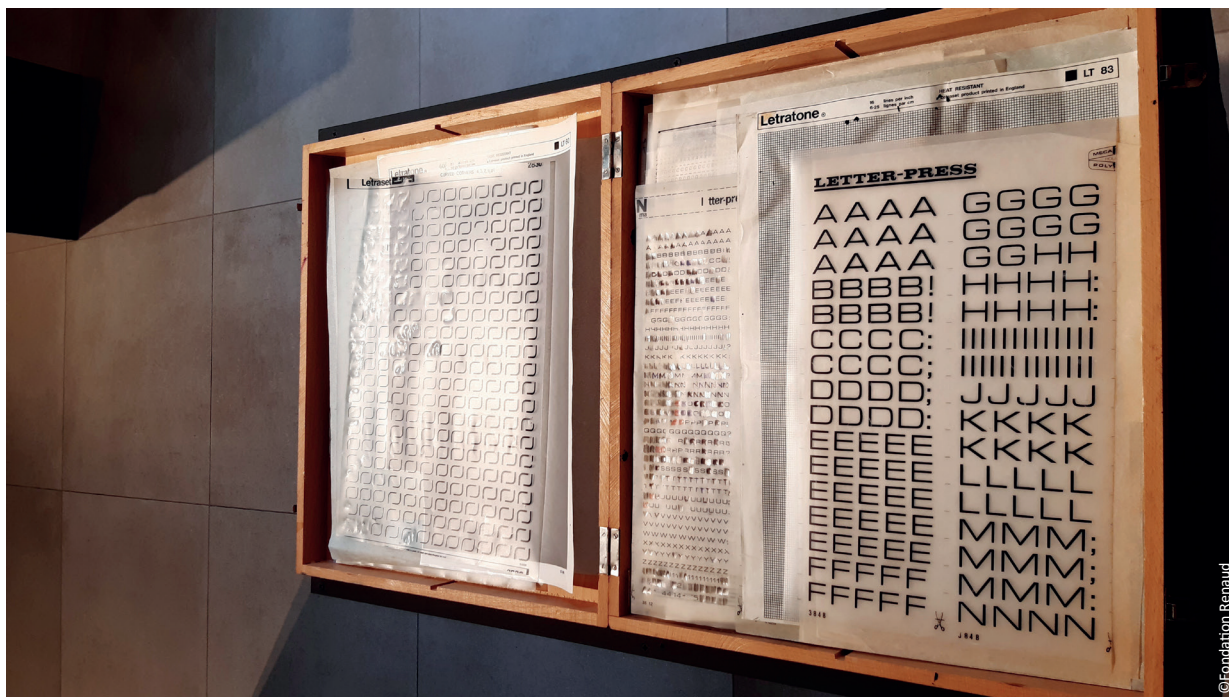
Les candidats

La Fondation Renaud lance un appel à candidatures aux **artistes plasticiens et visuels**, toutes disciplines confondues¹. L'artiste devra porter un intérêt à la structure d'accueil (site, histoire et/ou collections) en vue d'une résidence de recherche et d'expérimentation et/ou de création au Fort de Vaise dans le 9ème arrondissement de Lyon. Aussi, son projet artistique devra-t-il être en lien avec le thème du CIHA 2024 mentionné précédemment.

Cette initiative s'adresse à des **artistes seuls résidant à Lyon ou aux alentours, sans limite d'âge** et pouvant attester d'un parcours professionnel ou ayant, à leur actif, une production tangible.

La sélection

1. Présélection des dossiers de candidature complets parmi ceux qui auront été transmis.
2. Sélection par le jury des profils en lien avec les missions de la Fondation Renaud et le thème du CIHA 2024. Les candidats seront ensuite contactés.
3. Entretien personnel en présentiel au Fort de Vaise par un jury composé de membres de l'équipe, d'un représentant de l'association des Amis de la Fondation Renaud et d'un professionnel du monde de l'art.



¹ L'espace de création mis à disposition n'étant pas encore un véritable atelier d'artiste, il est de rigueur d'accueillir des pratiques artistiques qui demeurent peu contraignantes.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le calendrier

La résidence artistique proposée par la Fondation Renaud s'étendra sur une **période de 3 mois**, à partir de début mars 2024, soit un total de 12 semaines. Les dates d'entrée et de sortie seront fixées directement avec l'artiste.

Lundi 4 décembre 2023 : date limite de l'envoi du dossier de candidature

Décembre 2023 : entretien des candidats sélectionnés par le jury

Début janvier 2024 : annonce de l'artiste lauréat

Début mars 2024 : entrée en résidence de l'artiste-plasticien

De mi-juin à mi-juillet 2024 : restitution de fin de résidence

L'accueil de l'artiste se fera du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Une présence les samedis pourra être envisagée après échange avec le lauréat.



Les espaces de travail

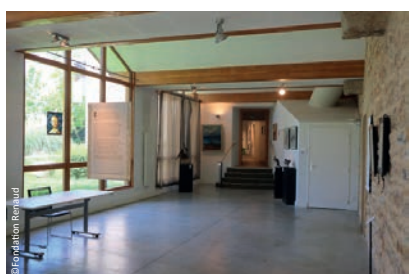
La Fondation Renaud veillera à mettre gracieusement à disposition de l'artiste :

1. Le Centre de documentation pour la consultation d'ouvrages.
2. Un espace de création de 56m² orienté à l'ouest et pourvu d'un balcon sur l'extérieur dont l'artiste pourra profiter.
3. L'espace Régis Neyret, les casemates et l'espace Combet-Descombes où se tiendra la restitution (sous forme d'exposition ou autre).W



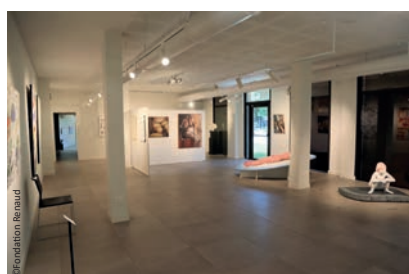
©Laetitia Bourquere

Bureau des associations



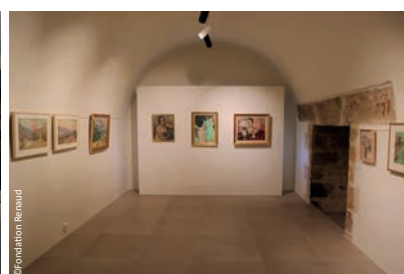
©Fondation Renaud

Espace Régis Neyret



©Fondation Renaud

Espace Combet-Descombes



©Fondation Renaud

Casemate

L'accompagnement professionnel

La Fondation s'engage à mettre à disposition de l'artiste la consultation des inventaires et l'accès aux objets et/ou oeuvres d'art conservés au Fort de Vaise et au Château de la Poype de Serrières à Trept (Isère). Un accompagnement technique sera fourni par l'équipe de la Fondation lors du montage et du démontage de l'exposition.

De plus, seront pris en charge la conception, la réalisation et la diffusion du **livret de sortie de résidence** et des différents **supports de communication** ainsi que de l'organisation d'un **vernissage** si une exposition de restitution est organisée.

Une bourse de production sera attribuée au résident à hauteur de 2 000 € et variant en fonction de la durée de la résidence, ainsi qu'une aide au frais de réalisation des oeuvres plafonnée à 2 000 € sur justificatif d'achat (cf. *Détail prévisionnel des frais liés à la résidence*, page 7).

La participation de l'artiste

Dans le cadre de l'exposition de sortie de résidence, l'artiste sera mobilisé pour animer trois **temps de rencontre** fixés avec la Fondation Renaud, afin qu'il puisse expliquer les tenants et les aboutissants de son travail au public. Chaque intervention sera rémunérée à hauteur de 150 €.

CANDIDATURE

Le dossier

Il doit être rédigé et transmis au format PDF uniquement, en un seul et même dossier et regroupant dans l'ordre :

1. Un **CV** : mettant en exergue le parcours artistique et l'expérience de l'artiste
2. Une **note d'intention** : (2 pages max) mentionnant le projet et pourquoi il est intéressant pour lui de travailler à la Fondation Renaud
3. Un **portfolio** : (15 pages max) mettant en avant une sélection d'œuvres représentative de l'univers et des démarches entreprises par l'artiste

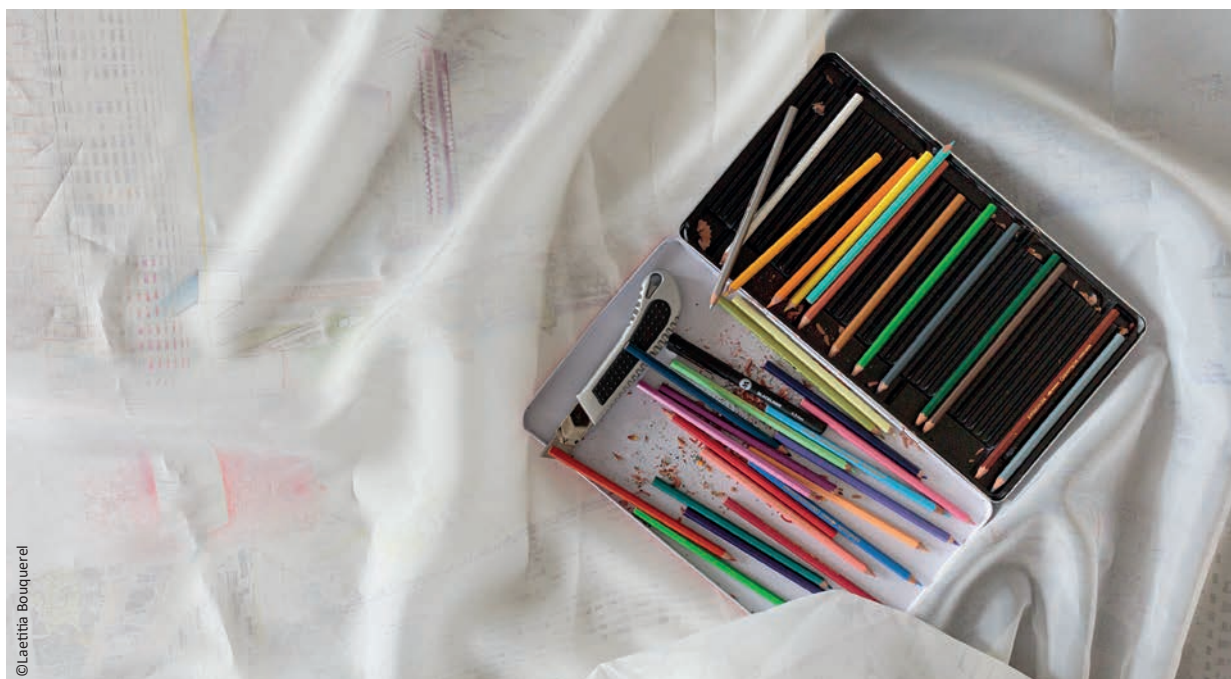
Ce document est à envoyer/déposer avant le **lundi 4 décembre 2023**

Par mail : fondrenaud@gmail.com ou

Par courrier : Fondation Renaud - Fort de Vaise
27 bd Antoine de St-Exupéry
69009 LYON

Les documents facultatifs

Tous liens, publications, vidéos, articles de presse, interviews et autres que l'artiste jugera intéressants de joindre.



©Laetitia Bouquerel

ANNEXE

DÉTAIL PRÉVISIONNEL DES FRAIS LIÉS À LA RÉSIDENCE pris en charge par la Fondation Renaud		
DOMAINE	OBSERVATIONS	TOTAL
Bourse	Allocation de résidence de l'artiste	2 000 €
Frais de réalisation	Frais liés à l'achat de matériel pour la création	2 000 €
Frais d'hébergement		- €
Frais de transport		- €
Restitution Exposition juin 2024	Encadrements, transports des œuvres, etc.	4 000 €
	Construction de la scénographie : textes de salle, cimaises, outils, etc.	
	Médiation/surveillance	
	Vernissage	
Livret	Reportage photo (6h pour ≈ 40 photos)	3 000 €
	Graphiste	
	Impression (livret 25 pages ×100 exemplaires)	
Communication	Print (affiches, invitations, etc.)	500 €
Actions culturelles	Interventions de l'artiste à destination des publics ×3	450 €
Autres frais		250 €
TOTAL		12 200€

Les dépenses annoncées sont susceptibles de varier en fonction des besoins de l'artiste. Le montant total, lui, constitue un plafond fixé par la Fondation Renaud.

Adresse

Fondation Renaud – Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 LYON

En transport en commun : station de métro Valmy (ligne D) et bus 90, arrêt Fort de Vaise, les Carriers

À pieds : depuis la Saône, quai Arloing, ou depuis la place Valmy, rejoindre la place A. de Vanderpol, puis prendre la montée du boulevard Saint-Exupéry

En voiture : parking sur place et accès spécifique PMR disponible sur demande

En vélo'v : station Saint-Pierre-de-Vaise

Contact

Téléphone

04.78.47.10.82

Mail

fondrenaud@gmail.com

Nous suivre

Sur nos réseaux sociaux



Et sur notre site internet

fondation-renaud.fr